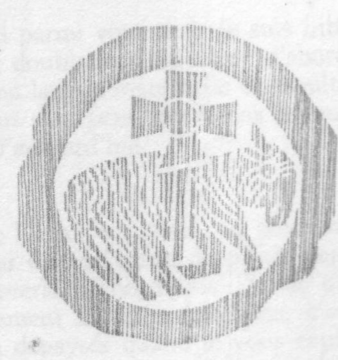
le ministre de dieu



TOME VII-8 / JUIN-JUILLET 67
bulletin saint jean-baptiste

X. Chalendar J. Daniélou
J. Delaporte J. Eisenberg M. Hamidullah
J. Lecuyer H. Roux

l'iman

Je suis très heureux de me trouver ici parmi vous mais je suis intimidé pour deux raisons ; ma tâche est doublement difficile : d'abord parler dans une langue qui n'est pas ma langue maternelle et ensuite parler d'un sujet dont les éléments vous sont peut-être moins connus que les sujets des autres orateurs d'aujourd'hui.

Vous demandez que je vous parle de l'iman en Islam, en tant que ministre de Dieu, c'est-à-dire celui qui dirige l'office de prière dans la mosquée. Volontiers, mais j'observerai d'abord que l'iman n'a pas seulement cette tâche, il a également d'autres fonctions, c'est pourquoi vous serez peut-être un peu dépaysés quand je vous expliquerai les choses. Il n'y a pas de différence entre religieux et laïc chez les musulmans.

Pour commencer, je vous signalerai deux termes qu'il faut retenir : d'abord l'iman lui-même dont nous parlerons aujourd'hui puis le muezzin dont vous avez certainement entendu parler. Ce sont deux fonctionnaires de la mosquée, l'un fait l'appel à la prière, non pas par la cloche ou autre moyen mécanique mais de vive voix ; et puis, l'iman lui-même qui dirige la prière avec les autres fidèles. Le mot iman a été employé dans le Coran dans différents sens et il faut les retenir. Pour commencer, il y a deux fois un verset dans le chapitre II verset 17 et dans le chapitre 46 verset 12 du Coran où il est dit que le livre de Moïse, c'est-à-dire la Thora est un iman ; on peut

le traduire par un dirigeant, une direction ou un guide. Puis dans d'autres chapitres (25/74, 9/12), il y a une prière ou il y a même une information, la prière, en ce sens que le Coran enseigne aux musulmans de prier Dieu, de faire de nous, l'iman, des gens pieux.
Ici iman doit signifier quelque chose comme le dirigeant, non pas dans le sens d'un livre comme on a parlé de la Bible tout à l'heure.
Et également, le même mot a été employé non pas pour le chef ou le dirigeant des hommes pieux mais même dans le sens de meneur de la mécréance. On voit ainsi que le mot iman n'est pas exclusivement réservé aux fidèles. Il s'emploie aussi bien pour les bons que pour les mauvais. Donc c'est quelque chose comme celui qui dirige, qui mène, aussi bien dans le droit chemin que dans le mauvais.

Une autre fois, dans le Coran (36/12), le mot iman a été employé dans un sens peut-être déroutant. Il est dit que Dieu a consigné toute chose (dans le sens de destin, dans le sens de prédestination) dans un iman. Evidemment, ici, on comprend le mot iman dans le sens d'un livre et je traduirai volontiers en conservant le mot direction : dans un « directoire ». On peut aller y chercher la vraie direction pour agir dans telle ou telle circonstance. Et enfin, dans un autre verset (15/79), le mot iman a été employé dans le sens de grande route, de chemin. Parlant de deux villes le Coran dit qu'elles se trouvent sur la grande route. Puisque la route nous guide, nous dirige vers notre destination, je pense que l'emploi de ce mot dans ce sens ne sera pas très choquant.
Quoiqu'il en soit, dans le Coran, le mot imam ne semble jamais avoir été employé dans le sens que nous comprenons aujourd'hui : celui qui dirige la prière dans la mosquée. Et pour terminer, je me référerai à un autre mot analogue « oumma » qui signifie « communauté », qui vient de la même racine ; il signifie donc probablement ceux qui se dirigent, ceux qui suivent une certaine direction. Le sens de la racine se conserve dans tous ces mots.

Puisque nous parlons aujourd'hui du dirigeant de l'office à la mosquée, je pense qu'il serait utile pour ceux qui n'ont jamais eu

l'occasion de voir à la mosquée comment les musulmans prient, de dire quelques mots concernant la prière et ce que fait l'iman dans la mosquée.
Au fond, la prière islamique a deux aspects. Premièrement, c'est l'ascension de chaque individu, non pas seulement de l'iman, vers Dieu. Deuxièmement, c'est une synthèse de l'office de prière de tous les êtres créés et non pas seulement des hommes. Donc, pour m'expliquer, j'ajouterai quelques mots sur chacun de ces deux aspects. Le Prophète de l'Islam, Mohammed, a dit, ou au moins on lui attribue cette parole : « L'office de prière de chaque fidèle est sa propre ascension ». Probablement vous savez que « ascension » comme terme, a un sens particulier chez les musulmans ; le prophète de l'Islam lui-même a eu cet honneur d'être invité par Dieu, d'être reçu en Sa présence, puis il est revenu sur la terre. Donc de son vivant un homme peut monter chez Dieu, non pas physiquement mais dans le sens spirituel et puis revenir sur la terre, sur l'état antérieur. Dans cette ascension spirituelle du Prophète il y a eu un certain incident qui s'est conservé dans l'office de prière jusqu'aujourd'hui, chez les musulmans. Il s'agit de la rencontre du Prophète avec Dieu Lui-même. Quand il s'approche du seuil de Dieu, il offre ses salutations, il dit : « mes salutations les plus sincères, les plus bénies pour Dieu », Dieu répond : « La paix de Dieu sur toi, ô Prophète et Sa miséricorde et Sa bénédiction ! ».
Puis le Prophète reprend et ne monopolise pas cette bénédiction divine : il dit « La paix de Dieu pour nous et pour tous ceux qui agissent en bien ». C'est une espèce d'échange de salutations, un dialogue qui consomme l'ascension du prophète de l'Islam. Dans la prière islamique, après avoir fait tous les gestes et tous les actes nécessaires, lorsque l'homme, le fidèle, se sent assez évolué pour être reçu dans la présence divine, au lieu de se servir de moyens concrets, visibles, il se sert de ce moyen spirituel, c'est-à-dire de ce dialogue, de cet échange de salutations qui représente vraiment la présence ou la rencontre de deux personnes, la présence de quelqu'un devant quelqu'un d'autre. Le fidèle musulman répète ce même dialogue et termine sa prière par ce qui s'est passé selon la tradition entre le Prophète et Dieu. On peut dire, tout en gardant les proportions nécessaires, que c'est l'équivalent islamique de la communion. Si la communion signifie rencontre de l'homme avec

Dieu par des moyens qui diffèrent selon les religions, le musulman se sert de moyens non concrets, de moyens abstraits : échange de salutations et des éloges nécessaires, des formules qui représentent l'humilité de l'homme et la sublimité de Dieu ; c'est la façon par laquelle le musulman se fait entrer dans la présence sainte de Dieu.

Voici le second aspect. J'ai dit que la prière islamique, la façon musulmane de prier, représentait la prière de tous les êtres créés. En effet, dans un verset du Coran, il est dit que les astres, les montagnes, les animaux, les oiseaux, etc... tous prient Dieu, tous se soumettent à Dieu, tous font les éloges de Dieu, c'est-à-dire qu'ils célèbrent leur office de prière. Les gestes que le musulman accomplit dans sa prière comportent essentiellement trois postures. D'abord, il se tient debout, ensuite il s'incline et en dernier lieu il se prosterne en posant son front, sa tête sur le sol. Ces trois gestes essentiels avec les formules nécessaires, avec les prières appropriées, qui sont plutôt secondaires, je pense qu'ils représentent le régime des ehoses inanimées (les pierres, sont toujours debout). Prière ou adoration de Dieu signifie accomplir la tâche, le devoir imposé par Notre-Seigneur, par Dieu ; et nous le faisons. Donc la tâche imposée aux montagnes est de rester constamment debout, de ne pas bouger, pour faire ce que Dieu leur demande, c'est-à-dire concernant les pluies, les vents et je ne sais quoi encore des tâches qu'accomplissent les montagnes. Le musulman aussi introduit dans sa façon de prier la façon de prier des montagnes : il reste debout. Puis nous verrons que dans le régime animal presque tous les animaux sont inclinés, que ce soient les vaches, que ce soient les oiseaux, que ce soit n'importe quelle bête, nous voyons qu'ils sont toujours inclinés. Donc pour interpréter, on peut dire que le deuxième geste de la prière islamique représente la prière des animaux, de toutes les bêtes qui ont été créées par Dieu et dont la prière est de rester perpétuellement inclinés. Pour le troisième geste, se prosterner, je dirai que c'est la façon de prier des plantes. Nous savons que les racines sont la bouche des plantes. Elles placent leur bouche, leur tête dans la terre. Le musulman aussi fait le même geste pour représenter que sa façon de prier comporte la façon de prier des plantes aussi. Ce sont les trois régimes que nous connaissons. Peut-être y en a-t-il

d'autres qu'on peut facilement expliquer : les façons de prier des astres, du tonnerre, de l'ombre, de l'eau sont représentées dans l'office islamique de prière, mais je pense que l'échantillon suffit ; la prière islamique comporte aussi d'autres gestes propres à l'homme comme les formules, l'intention et toute autre chose sur lesquelles je n'ai pas besoin de m'étendre davantage. Rappelons seulement qu'il n'y a, lors de l'office de prière ni offrande ni autre sacrifice.
En tous cas la prière islamique représente une ascension vers la présence effective de Dieu, et l'homme le fait de la façon de tous les autres êtres.
Chez les musulmans il n'est pas du tout nécessaire que les prières soient dirigées par quelqu'un. Chaque individu prie et rencontre Dieu personnellement et directement. Quel est donc le but de l'iman dans cette société où il n'y a pas d'intermédiaier, ou chaque individu va directement à Dieu, est responsable directement, personnellement devant son créateur ? Je ne suis ni théologien, ni mystique pour vous expliquer comment pensent les théologiens et les mystiques musulmans mais je pense qu'ils ne me contrediront pas : le but de l'iman est simplement de synchroniser lese actes pour qu'il n'y ait pas une anarchie. C'est tout. N'importe quelle personne peut diriger la prière des autres fidèles. Il n'y a pas d'imam ordonné, il n'y a pas de sacrement pour ainsi dire, comme cela existe dans les autres religions. Mais j'ai employé le mot « pour ainsi dire » exprès, parce que chez les musulmans aussi il y a peut-être un certain aspect de la vie qui représente ce que représente le sacrement par exemple chez les chrétiens : répéter le credo et professer sa foi c'est vraiment le sacrement pour chaque individu musulman. Donc chaque individu est ordonné et consacré pour être le ministre de Dieu pour ainsi dire ; en ce sens n'importe qui peut devenir iman et n'importe qui peut diriger la prière avec les autres. Je me souviens, il y a peut-être une vingtaine ou une trentaine d'années, j'étais en Arabie et je voyageais de la Mekke à Médine à dos de chameau. A cette époque il n'y avait pas de pétrole, il n'y avait pas de voitures. Vers le soir, alors que le soleil se couchait, notre petite caravane d'une trentaine de chameaux s'arrête et je me demande ce qu'il y a ; comme c'était l'heure de la prière, je saute de mon chameau et je vois que certains bédouins s'étaient réunis dans un endroit sur le sable à côté de nos chameaux et l'un d'eux

était l'iman et quatre ou cinq autres bédouins chameliers priaient derrière lui. Sans aucune hésitation, je me suis joint à eux, j'ai prié avec ce bédouin qui était illettré, qui ne savait ni lire ni écrire et je n'étais pas du tout choqué de ce qu'il avait fait. Il n'avait jamais étudié nulle part mais il avait accompli la prière exactement de la même façon que l'aurait fait par exemple le chef de l'Université d'Al Azhar. Absolument aucune différence ; cela veut dire que n'importe qui, dans n'importe quel endroit peut diriger la prière avec les autres corréligionnaires.

Il y a peut-être quelques différences entre les différentes prières, les prières quotidiennes, les prières hebdomadaires, comme le vendredi, les prières annuelles pour les deux fêtes, mais au fond, toutes sont pareilles.
Il n'y a pas de différence sauf dans les incidents de la prière. Dans la prière quotidienne, normalement il n'y a pas de discours. On se réunit quelques minutes, on prie ensemble puis on se disperse tandis que dans les autres prières, hebdomadaires et annuelles il y a aussi un discours. L'iman qui dirige la prière le vendredi commence la prière par un petit discours de dix ou quinze minutes selon les occasions et puis il dirige la prière des autres orants et cela se termine. Dans les deux prières annuelles, c'est la même chose, il y a un discours mais l'ordre est renversé : on commence par la prière et ensuite l'iman fait un discours. Mais à part cela, il n'y a pas de différence, ni de forme ni de fond, entre les prières quotidiennes qui sont au nombre de cinq et les prières hebdomadaires et annuelles.

Quelquefois en pensant aux coutumes dans les autres religions, surtout chez les chrétiens où l'on exige que le prêtre ou le pasteur ait fait des études, qu'il ait été ordonné et consacré pour accomplir sa tâche, j'ai pensé et peux avoir tort, que c'est probablement à cause de la simplicité de la prière chez les musulmans et d'un peu de complexité, d'un peu plus d'élaboration qui est nécessaire dans la tâche des ministres de Dieu dans les autres religions. Peut-être est-ce la cause, mais je peux me tromper. En tous cas, avoir la fonction de servir d'intermédiaire entre l'homme et Dieu, cela ne vient pas à l'esprit d'un musulman parce qu'il lui semble normal que chaque individu doive rencontrer personnellement, individuellement et directement son Seigneur.

Voilà quelques petites explications sur la fonction de l'iman ; et je vous dirai que normalement, comme dans l'exemple des bédouins avec qui j'ai vécu un temps impressionnant, on n'a pas besoin d'écoles, de séminaires pour faire des études. L'enfant qui naît, même chez les bédouins, chez les nomades, apprend assez et assez rapidement pour accomplir sa tâche quotidienne et spirituelle qui comporte en effet quelques formules qui peuvent être rédigées sur une petite page, et quelques gestes qu'on connaît tout de suite, sans avoir besoin de les apprendre ; même les enfants de trois ou quatre ans font la prière avec leurs parents, ils font exactement la même chose ; il n'y a pas de différence entre l'iman et ceux qui prient avec lui ; tous font exactement la même chose, accomplissent les mêmes gestes et récitent les mêmes formules.
Quelles sont ces formules ? Il y a le premier chapitre du Coran qui est considéré comme condition sine qua non, quelque chose d'essentiel pour la prière. Et puis quelques formules qui expriment la sublimité de Dieu, l'humilité de l'homme et la demande de pardon de Dieu. Voilà tout.

Pour ceux qui n'ont jamais eu l'occasion d'entendre la récitation du Coran, avec votre permission, je réciterai ce premier chapitre qui ne comporte que sept phrases, sept versets et je vous rappellerai que chez les musulmans il n'y a pas cette différence que mon ami, monsieur Hayek vous a affirmée tout à l'heure en m'introduisant, entre l'Islam indien, l'Isalm pakistanais ou l'Islam occidental, il n'y a pas de telles différences, il y a un seul et même Islam, et partout on fait la même chose. Il y a la langue arabe, le Coran est en langue arabe et les formules de glorification de Dieu sont également en arabe, on les récite en arabe. Pour différentes raisons, - je m'écarte un peu de ce dont je vous parlais - , l'original de la Révélation, chez les musulmans, le Coran, est en arabe, et c'est l'original que nous possédons et non la traduction. Donc si le musulman croit que le

Coran est la Parole de Dieu, l'original ne peut jamais être remplacé par quelque travail de l'homme, par quelque traduction.

D'autre part, si la religion islamique était nationale, régionale ou raciale, la langue de la région, la langue de la race, la langue de la nation pourrait être imposée, mais pour une religion universelle qui veut être la religion de tous les pays, de toutes les races, il n'est pas possible de choisir une langue qui soit commune à tout le monde parce qu'il y a des centaines et des milliers de langues. Dans ce cas, on est obligé de choisir une langue qui a le respect de tous les musulmans et c'est la langue dans laquelle la parole de Dieu a été révélée. Il y a une autre raison peut-être métaphysique, qui peut ne pas intéresser tout le monde : chez les musulmans, la femme du prophète est nommée la mère des fidèles, donc si la mère des fidèles parlait l'arabe, l'arabe est la langue maternelle des fidèles. Donc pour tous les musulmans l'arabe est la langue maternelle parce que la femme du prophète parlait cette langue ; le prophète parlait cette langue, la révélation divine a été faite dans cette langue. Quoiqu'il en soit, les formules employées dans la prière sont toutes en arabe. On commence par le premier chapitre, ensuite un autre court passage coranique, puis, selon les gestes, selon qu'on s'incline, qu'on se prosterne ou qu'on est assis pour invoquer la présence divine, ce sont différentes formules qui sont toutes rédigées en langue arabe.

Voici le premier chapitre, traduit en français :
« Au nom de Dieu le Très-miséricordieux, le Tout-miséricordieux - Louange à Dieu, Seigneur des Mondes - le Très-miséricordieux, le Tout-miséricordieux - le Maître du jour de la rétribution - c'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours - Diriges-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux que tu as comblés de bienfaits, non pas de ceux qui s'égarent ou qui encourent la colère divine ».

Ce chapitre, je pense, n'a rien de choquant pour aucune religion.

Et cela me fait penser à un petit incident anecdotique. Il y a une vingtaine d'années, quand la République de l'Inde est devenue indépendante, il fut question de commencer les délibérations quotidiennes du Parlement par une petite prière. Quelle prière choisir qui doit être courte et ne choquer personne, ni hindous, ni musulmans, ni chrétiens, ni personne ? Quelqu'un suggéra : voilà une prière ; et il donna une traduction de la sourate « Al-Fâtiha », tout le monde était d'accord. Puis, malheureusement ou heureusement, dans l'assemblée, il y avait un musulman qui dit : « mais c'est très bien parce que c'est la sourate « Al-Fâtiha » des musulmans. Tout de suite et unanimement on l'a rejetée. D'abord on l'avait acceptée unanimement en disant que c'était très bon, puis on l'a rejetée également en disant que ce n'était pas à employer.

Voici la prière dans son aspect qui vous intéresse particulièrement. C'est-à-dire l'iman qui dirige la prière chez les musulmans.

Mais, comme je vous l'ai dit, l'iman n'a pas uniquement cette tâche chez les musulmans. Je ne sais pas, peut-être la notion islamique est-elle beaucoup plus proche de celle des juifs ; en tous cas dans l'Islam il n'y a pas la séparation entre l'Eglise et l'Etat, entre le corps et l'esprit. Le résultat est que le chef de l'Etat s'appelle iman et comme incidence de cette fonction, c'est l'iman de la mosquée. En effet, le chef de l'Etat a la prérogative, le privilège de diriger la prière. Toute autre personne ne sera que déléguée de ce chef. En effet, dans la terminologie politique, iman signifie le chef de l'Etat. Et cela également signifie celui qui dirige la prière. Vous voyez que le chef de l'Etat est l'iman de la mosquée. Dans sa capacité individuelle, dans sa personnalité physique, évidemment il ne peut diriger la prière dans les quatre coins du monde ; il dirige la prière dans la capitale, dans la grande mosquée de la capitale ; tout le reste ce sont ses délégués qui s'acquittent de cette tâche pour diriger la prière des fidèles qui se réunissent cinq fois par jour.

Sans entrer dans beaucoup plus de détails, je dirai que puisqu'il y a cinq prières obligatoires par jour chez les musulmans, puisque c'est

le chef de l'Etat dans la grande mosquée de la capitale et les plus grands fonctionnaires de la région pour chaque localité qui doivent en principe diriger la prière, nous aurions dans cette institution, si c'était ainsi même aujourd'hui, une occasion du contact constant de la rencontre des hommes avec leurs dirigeants. Le gouvernement serait au courant de ce que pensent les citoyens et le gouvernement pourrait également s'expliquer cinq fois par jour avec ceux qui se réunissent, que ce soit dans le sens communiste de cellule pour endoctriner si vous voulez, ou dans le bon sens de vie communautaire où il n'y a ni chef ni subordonné, tous sont égaux, où l'iman n'est qu'un « primus inter pares » qui synchronise, qui coordonne les actes de ceux qui se réunissent pour la tâche qu'ils veulent accomplir vis-à-vis de leur Seigneur, Dieu.

Pour terminer, je vais parler de deux petites choses : premièrement la femme peut-elle devenir iman, deuxièmement les non-musulmans peuvent-ils entrer dans les mosquées ? Il n'est pas nécessaire de donner beaucoup de détails. Seulement je vous signale qu'en général, il n'y a pas de femmes qui dirigent les prières. Je dis « en général », parce qu'il y a deux exceptions importantes. Supposons que dans une réunion, dans une assemblée, il n'y ait que des femmes : les femmes sont autant assujetties aux cinq prières quotidiennes que les hommes. Que faut-il faire ? Evidemment ce sera une femme qui dirigera et cela depuis l'époque du Prophète, jusqu'aujourd'hui où il y a des clubs féminins où les hommes n'entrent pas et là nous voyons que c'est une femme qui dirige la prière comme iman. Une autre exception qui a même intrigué les théologiens musulmans, c'est un incident de la vie du Prophète. Il y avait une certaine femme, une musulmane qui s'appelait : « Oumm Waraca » à Médine et qui avait la distinction assez inattendue de connaître le Coran tout entier par cœur. Généralement, le « hafiz », celui qui connaît tout le Coran par cœur, est un homme. Mais déjà du temps du prophète, il y avait une femme qui connaissait le Coran entier par cœur. C'était une veuve, comme il paraît dans la narration, et une femme très dévouée. Les sources disent que le Prophète l'a nommée iman de la mosquée de son quartier, qu'il y avait un muezzin qui faisait l'appel cinq fois par jour, qui était un vieil homme, qu'il y avait dans cette famille, non seulement cette femme, mais encore d'autres femmes et certains esclaves aussi, des hommes esclaves, et que c'était « Oumm Waraca » qui dirigeait la prière. Il ne semble pas que cela ait été une nomination que le prophète ait annulée par la suite, disant qu'il l'avait autorisée au début et annulée par la suite, car, même après la mort du Prophète jusqu'au deuxième calife Umar, cette femme était en vie et dirigeait la prière. Donc, ce cas assez exceptionnel a intrigué les théologiens et on ne sait pas comment l'expliquer. Les uns disent que c'est probablement un cas individuel, les autres, peu nombreux, disent que c'est selon les occasions, selon les capacités individuelles. Si une femme est vraiment capable, elle peut diriger la prière. Je n'entre pas dans ces discussions, je signale seulement que, même du temps du Prophète, il y avait une femme qui accomplissait la tâche dont s'acquitte normalement l'homme, c'est-à-dire, diriger la prière de la communauté, non seulement des femmes mais de certains hommes aussi.

Deuxième et dernière question : l'entrée des non-musulmans dans les mosquées. J'avoue que je suis très peiné quand je vois qu'à la mosquée de Paris il y a des restrictions. On les autorise comme touristes qui paient ; à la rigueur, j'admettrai cela, mais, lorsqu'il y a la prière on ne les autorise pas. Pourtant ce n'est pas le cas partout. Dans les autres régions - en Arabie je ne peux pas dire parce qu'il n'y a pas de non-musulmans - mais dans les autres pays que j'ai connus, et je connais presque tous les pays musulmans, il n'y a pas cette restriction. Les non-musulmans entrent dans les mosquées, même au moment où les musulmans célèbrent en commun la prière quotidienne ou hebdomadaire. Mais je remonte à une époque beaucoup plus ancienne, au Prophète lui-même. Probablement ceux qui ont étudié la vie du Prophète, l'histoire islamique, connaissent le nom de la tribu chrétienne Najrân qui habitait l'Arabie du Sud, le Yémen. La région a été conquise par les forces islamiques et la ville de Nayrân où il y avait des chrétiens envoit une délégation à Médine pour conclure un traité. La délégation entre dans la mosquée pour parler avec le Prophète. Cela ne dit

pas grand chose mais ce que je voulais signaler c'est que, selon la narration faite par Iba Hichâm, le grand biographe du prophète, pendant les délibérations à un certain moment, la délégation dit : « c'est l'heure de notre messe, de notre prière et nous voulons vous quitter pour célébrer notre office » ; le Prophète dit : « si vous voulez, faites-le dans la mosquée », il n'y a pas d'objection. Puis, comme une curiosité, l'historien signale que ces chrétiens se sont tournés vers l'est puis ils ont fait leur prière dans la mosquée. Ensuite ils sont revenus devant le prophète pour continuer leurs délibérations pour conclure la paix.

Un deuxième incident est un peu postérieur, du temps du calife Umar, mais peut-être plus important encore. Vous connaissez peut-être le calife Haroun el-Rachid des Mille et Une Nuits. Le chef religieux, ou (je ne sais comment m'exprimer), « le ministre de la justice » de ce calife était un certain Abou Youssouf. Dans son ouvrage qui s'appelle « Kitâb al Kharâ », il signale un certain incident que je veux évoquer. Il dit : « un jour, le calife Umar se trouvait à La Mekke, c'était un vendredi et il était en train de prononcer son discours avant la prière du vendredi. Tout à coup un chrétien de la tribu de Teghlib, c'est-à-dire un Irakien, s'est rendu à l'intérieur de la mosquée de la Kaaba, s'est présenté devant le calife pour se plaindre de certain agissement d'un douanier. Il a dit que le douanier exigeait la taxe de douane, par deux fois, une fois sur la frontière, lors de l'entrée, et encore une fois, lors de la sortie, demandant : « est-ce juste ? ». Le calife a dit : « non, il a seulement le droit de percevoir l'impôt une seule fois », puis il continue la prière. Le chrétien est un peu désolé, il se dit : « je me suis plaint et il n'y a aucune décision » ; deux ou trois jours plus tard il revient et il dit : « je suis ce même chrétien de Taghlib » et le calife répond « je suis également le même Umar, le calife ». Le chrétien ne comprend rien. Il rentre à la frontière pour payer les impôts réclamés ; et qu'est-ce qu'il voit ? La lettre du calife avait déjà précédé, qui donnait l'ordre de ne pas percevoir deux impôts mais un seul. Le fait essentiel que je voulais relever ici c'est que même dans la mosquée de la Kaaba, un chrétien pouvait entrer, non pas au temps des Séoudiens d'aujourd'hui, mais au temps du calife orthodoxe Umar, qui est considéré comme un puritain.
Voici donc quelques faits concernant la prière islamique et concernant la mosquée, le lieu de la prière.

M. Hamidullah

Père Riquet

Je voudrais demander si, tout de même une partie des fonctions du clergé chez les catholiques, du rabbinat chez les israélites, n'est pas exercée dans l'Islam par les muftis et par les ulémas, en dehors précisément des imans ?

M. Hamidullah

Le mufti en Islam est un juris-consulte. On peut lui poser une question, non pas uniquement concernant le culte des choses religieuses, mais concernant n'importe quel aspect de la vie civile ; pour des questions pénales, pour des questions de mariage, pour des questions de contrat... parce que la loi islamique ne sépare pas ces deux catégories : la loi religieuse et la loi civile. Donc il y a des muftis et il y a des imâms et la personne peut cumuler les deux fonctions, comme par exemple à la mosquée de Paris où nous avons le mufti qui est également l'imâm de la mosquée.